

Infos BOTANS



Juin 2018

Mairie de Botans

☎ 03 84 21 54 12

secretariat@mairie-botans.com

<http://www.mairie-botans.com/>

Heures d'ouverture au public :

- *Mardi de 18 h à 19 h*
- *Samedi de 10 h 00 à 11 h 30*

UNE MARIANNE en MAIRIE

Le vendredi 25 mai, Monsieur Michel ZUMKELLER, député, a offert une belle Marianne à la Mairie de BOTANS.

Nous l'en remercions vivement !

TRAVAUX d'EXTENSION MAIRIE

Les travaux de la mairie ont commencé et se poursuivront jusque fin février 2019. L'entrée du secrétariat se fait temporairement par la porte côté autoroute.

Un arrêté a été pris pour limiter le stationnement sur le parking aux usagers et personnes employées par la mairie, aux services de secours.

Un arrêté a également été pris pour limiter la vitesse des véhicules aux abords des travaux de la mairie

TRAVAUX de MISE en SECURITE du VILLAGE

L'entreprise Roger MARTIN devrait réaliser pour la rentrée des classes au mois de septembre, la mise en sécurité de l'arrêt de bus au centre du village.

EQUIPEMENT de la SALLE des FÊTES

Deux armoires en inox et deux réfrigérateurs neufs ont pris place dans la cuisine. Les anciens équipements ont été transférés dans le garage pour ranger le matériel d'entretien.

Souhaitons que ces nouveaux équipements donnent pleine satisfaction aux locataires de la Salle des Fêtes.

COMMISSION ACTION SOCIALE : CCAS

L'ensemble des membres de la commission vous souhaite de passer un bel été et vous donne rendez-vous au mois de septembre pour un nouvel après-midi de rencontre et de convivialité.

25^{ième} MARCHE POPULAIRE

Le dimanche 9 septembre 2018

L'Association « **Lou Veil Melun** » organise sa 25^{ième} marche populaire.

Le parcours de 10 kilomètres ne présente aucune difficulté.

Les inscriptions se feront le jour-même de 8 heures à 16 heures à la salle des fêtes de BOTANS,
ZAC des Saules.

Une collation gratuite sera offerte à chaque contrôle ainsi que des jeux.

Participants : tous sans limite d'âge, les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés.

Prix : 2 € pour les adultes, gratuit pour les moins de 8 ans.

Buvette et restauration sur place.

Pour plus de renseignements :

Mr Patrick MUTSCHLER

1 rue de la Millerate

90400 BOTANS

email : patrick.mutschler6@gmail.com

Tél : 06.07.46.42.42

Rappel : NUISANCES SONORES

L'arrêté n°2015105-0005 signé par le Préfet du Territoire de Belfort le 15 Avril 2015 comprend 18 articles.

L'article 4 régit le bruit dans le cadre des activités professionnelles. Lorsque les travaux sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, un professionnel doit interrompre ses travaux **entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés.**

L'article 10 précise que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeuble d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h,**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h seulement.**

SERVICE DECHETS MENAGERS

**LES DECHETS VERTS
SONT INTERDITS
DANS LES BACS BRUNS**

Les bons gestes sont le compostage
ou le dépôt en déchetterie

Le Grand Belfort vous propose d'acquérir un thermo composteur
à la moitié de son prix soit 25 € (Le Grand Belfort prend en charge 25 €)

**Grand Belfort
Place d'Armes – 90020 BELFORT
Tél : 03 84 90 11 17**